



COMPTE RENDU CGT DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL (CTL) DU 04/12/2019

Déclarations liminaires des Organisations Syndicales (OS) : Solidaires, FO, CFDT et CGT (cette dernière est en pièce jointe).

Les points soulevés dans ces liminaires étaient principalement le refus du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) 67 et ses conséquences pour les agents, dont la santé et les Risques Psycho-sociaux (RPS,) le Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) ainsi que l'appel à la grève du 5 décembre pour la défense des retraites.

En réponse à ces liminaires, la présidente du CTL précise que la concertation continue avec les élus et que les OS ont refusé de participer à des réunions sur le point NRP. Pour elle, le dialogue et la concertation existent. Elle propose un nouveau Groupe de Travail (GT) aux OS sur le thème de la souffrance au travail des agents. Solidaires demande à ce que la MP et l'Assistant de Prévention (AP) y soient associés.

À de nombreuses reprises, elle se dit non responsable de la situation actuelle : elle reconnaît que le taux de grève des agents du département est plus élevé que d'habitude mais n'en est en rien responsable. Les suppressions d'emplois, c'est une directive nationale. La gestion calamiteuse du chef de service du SIP de Strasbourg Ouest qui a quitté ses fonctions sans prévenir les agents du service. Enfin, la lenteur récurrente du réseau et des applications métiers. En bref, elle n'est responsable de rien.

On apprend également que la direction n'est pas sûre de la fiabilité du scannage des plans cadastraux pour Molsheim mais que cette opération a déjà été intégrée dans le calcul de la place nécessaire pour la documentation des services cadastraux (PELP et PTGC). Il n'y aurait donc pas assez de place pour permettre au PCE de Molsheim de rester dans les locaux.

1. Approbation des Procès Verbaux (PV) des CTL du 12/09/2019 et 19/09/2019 (pour avis)

Les PV n'étant pas terminés depuis trois mois au prétexte de l'absence du secrétaire adjoint, ils n'ont pas été soumis au vote. La CGT constate en revanche que la direction ne dit pas un mot de sa propre responsabilité dans la rédaction et le temps de transmission du PV initial.

2. Fusion au 1^{er} janvier 2020 des SIP de Strasbourg-Est et Ouest (pour avis)

Le sujet avait déjà été abordé en CHSCT et nous vous le résumons ci-dessous. Toutefois, nous constatons que la direction n'a apporté aucune réponse concrète sur les points soulevés au cours du CHSCT.

La CGT Finances Publiques et les autres organisations syndicales ont donc voté contre après lecture de l'avis commun émis lors du dernier CHSCT, soulignant l'inquiétude des agents sur leur future méthode de travail. Dans un premier temps, il n'y aura pas de changement dans les méthodes de travail des agents de ces deux services. Le futur responsable de la nouvelle mégastructure décidera donc, seul, en 2020, quelle méthode de travail sera adoptée pour l'ensemble du service.

Les incertitudes évoquées s'inscrivent dans un contexte déjà tendu pour les agents, suite à la réforme du Prélèvement A la Source (PAS) notamment. La Médecin de Prévention (MP) s'associe à la demande d'informations plus détaillées afin de rassurer des agents qui vivent dans une ambiance d'anxiété. Elle regrette également ne pas avoir été sollicitée dans le cadre de la fusion des SIP.

La CGT rajoute qu'une réunion d'information descendante où l'administration énumère les mesures existantes ne suffit pas, les agents voulant non seulement être écoutés, mais, surtout, que leurs difficultés soient prises en compte. La CGT confirme que les agents avaient mal vécu cette fusion,

avec le sentiment qu'il y a des « gagnants et des perdants », termes qui semblent heurter la direction.

3. Transfert au 1^{er} janvier 2020 de la gestion comptable et financière de l'EHPAD de Mutzig de la trésorerie de Molsheim vers la Trésorerie de Bischwiller (pour avis)

La direction poursuit son projet de rassembler tous les EHPAD à la trésorerie de Bischwiller, contredisant sa propre campagne de rapprochement entre ordonnateur et comptable. En revanche, ce transfert n'a pas été abordé en CHSCT car « oublié » à l'ordre du jour. La CFDT évoque le problème de la charge de travail : les comptes de gestion de l'EHPAD de Mutzig sont une catastrophe, il y a ainsi un retard chronique dans les fiches des pensionnés.

La CGT Finances Publiques et les autres organisations syndicales ont voté contre ce transfert.

4. Mise en gestion conjointe au 1^{er} janvier 2020 par la trésorerie de Saverne de la trésorerie de Truchtersheim (pour avis)

En l'absence de tout document préparatoire et à la dénomination absconse du point, la CGT n'a pas pu préparer le sujet. La direction en fait une présentation orale, mentionnant qu'il ne s'agit pas d'une anticipation de la fermeture de la Trésorerie de Truchtersheim mais d'une préfiguration. Nuance que les agents apprécieront. Il n'y aura pas de changement dans les effectifs en janvier 2020. La direction confirme que la demande de vote pour ce point est une erreur et que l'avis des OS n'est pas demandé.

La CGT Finances Publiques et les autres organisations syndicales ont voté contre cette mise en gestion commune.

Nous apprenons également que la concertation tant vantée par la direction ne concerne plus les futures implantations de la DRFiP 67 puisque celles-ci seraient figées depuis mi-septembre 2019. Nous serions aujourd'hui dans la phase de la mise en œuvre du NRP.

5. Conditions de vie au travail : Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2018 (pour information)

Plutôt que de communiquer les tableurs originaux (qui nous auraient permis de faire des statistiques différentes), la direction a préféré envoyer des PDF non modifiables et très difficiles à lire. Malgré les suppressions d'emplois constantes, près de 14 % des postes ne sont pas pourvus. Par ailleurs, quatre points principaux ont attiré notre attention :

- L'écrêtement déjà très important des heures est encore en hausse (5488 heures en 2018 contre 5 415 en 2017). À la demande de la CGT la direction fournit le nombre d'agents qui pointent (1226 agents permettant une statistique exacte du nombre d'heures écrêtées par agent, soit 4,5 heures).
- Plus de 5365 jours de congés ont été mis sur des CET en 2018 (5395 jours en 2017).

Pour la direction, l'alimentation du CET et l'écrêtement horaire des agents n'est en rien une conséquence d'une surcharge de travail, il s'agit simplement d'un problème d'organisation du travail des agents. Ces deux points se rejoignent pour nous et sont des conséquences d'une surcharge de travail et de la pression mise sur les agents pour que ce travail soit effectué au plus vite.

- La diminution drastique des arrêts de maladie de courte durée en 2018, suite à la mise en place du jour de carence. La direction ne fournit pas le chiffre exact de jours de carence, ni le nombre de jours d'arrêt de maladie de longue durée, se contentant d'un chiffre global des arrêts maladie de courte durée.

- Il n'est pas précisé combien de fiches de signalement ont été traitées, notamment via le CHSCT, seulement leur nombre global. Or, la direction a botté en touche et refusé de traiter ce sujet à plusieurs reprises en CHSCT.

Pour la direction, il faut accompagner le changement des méthodes de travail faisant suite aux évolutions métiers : la suppression d'effectifs est la conséquence d'un allègement des charges de

travail. Les organisations syndicales réfutent cet argument : les suppressions ont été très largement supérieures au gain en termes de quantité de travail.

Toujours selon la direction, le TBVS 2018 ne révèle rien d'alarmant, les indicateurs sont stables. Pour la CGT, cette stabilité des indicateurs n'est pas un point positif car les nombres d'arrêts maladie et d'écroulements sont trop importants. Quelles préventions des RPS ont été effectuées par l'Administration ? Pourquoi voir ce TBVS 2018 tardivement en décembre 2019 ? Nous rappelons la direction conclut des chiffres du TBVS est qu'aucun service en difficulté n'a été identifié en 2018 alors que les nombreuses fiches de signalement collectives de service ont démarré en fin d'année 2018.

La CFDT demande quelle est alors l'utilité du TBVS. FO énumère tous les services en alerte en 2018 au vu du nombre important d'arrêts maladie de courte durée et d'écroulements. Elle rappelle que la situation de surcharge de travail est aussi dû au nombre important de vacances d'emplois sur le département. L'étude et le suivi des agents qui écroulent régulièrement a-t-elle été faite ? Non.

Solidaires rappelle le nombre important de restructurations DRFiP dans le département en 2017 (12) et 2018 (10). Pour la CGT, la hausse importante du nombre de jours d'arrêt de travail (+ 25 % entre 2017 et 2018) est le signe qu'il y a plus d'agents en difficulté. Pour la CFDT, cela a forcément une conséquence sur le fonctionnement des services. La direction impute cette hausse au vieillissement du personnel de la DRFiP 67.

6 – Questions Diverses

– Point sur l'immobilier dans le département. Travaux en cours à l'accueil du CFP du 35 Vosges, à Haguenau. Travaux au CPS et annexe DISI prévus début 2020. La CID déménagera dans l'entresol de la direction, les inspecteurs des domaines récupéreront leurs anciens locaux. La réfection des toitures et façades direction et 35 avenue Vosges seront étalées sur plusieurs années.

– Changement de chef de l'équipe de renforts : le choix n'est pas encore fait par la direction et la coordination du service pourrait être assurée par un agent extérieur à l'équipe EDR.

– Les chiffres statistiques de la baisse de l'accueil semblent incohérents. N'y aurait-il pas un problème de comptage ?

– Les annonces de la suppression de la TH ont entraîné beaucoup d'incompréhension chez les usagers.

– Point sur le Service Facturier de la région : en attente du retour de la Région pour connaître l'effectif du personnel territorial qui y sera affecté, sans doute après les élections de mars 2020.

7. Point d'étape sur la concertation autour du projet de NRP (pour information)

Données transmises avant le CTL aux représentants Syndicaux :

Mise en place de Conseils aux Décideurs Locaux (CDL) : en 2020, deux cadres (A et A+) seront concernés par la mesure, et ceci sur 3 collectivités : Truchtersheim, Hochfelden et Saverne.

Mise en place de l'accueil de proximité : 8 Maisons France Service (MFS) seront labellisées en 2020 dans notre département (Saverne, Wasselonne, Truchtersheim, Schirmeck, Sarre-Union et son annexe à Drulingen, Durrenbach, Villé et Strasbourg) et l'accueil de proximité se fera également dans 2 Maisons de Service Au Public (MSAP) de Hochfelden et Bichwiller) et dans 4 mairies (Seltz-Lauterbourg, Diemeringen, Obernai et Bischheim-Hoenheim).

La CGT Finances Publiques n'est pas restée assister à ce point. Elle considère qu'il n'y a pas lieu à discussion et qu'aucune tentative de concertation n'a été faite par la direction. Elle exige le retrait du projet. La CGT Finances Publiques a donc procédé à la lecture d'une lettre ouverte à la directrice, jointe à ce compte-rendu, avant de quitter la séance.

Vos représentants en CTL

Nioucha Perat

Gilles Streicher

